



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 67861

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'indépendance des syndicats étudiants en milieu universitaire. L'impossibilité d'établir un régime de protection pour les représentants étudiants face notamment au pouvoir légitime mais discrétionnaire des enseignants nécessite d'autoriser des personnes qui n'appartiennent pas à l'université de pouvoir se présenter aux élections des représentants étudiants. Encadré, ce système garantirait une meilleure autonomie et une plus grande liberté d'expression afin de mieux satisfaire les revendications étudiantes. Il souhaiterait donc que cette possibilité soit étudiée.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67861

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 octobre 2001, page 6012